

Jeudi 10 septembre dernier, à l'invitation de Monseigneur Norbert TURINI, Evêque de Perpignan-Elne, une rencontre, en présence de mon collègue Jean SOL, a eu lieu afin d'échanger sur le projet de loi bioéthique, ce texte ayant été transmis par l'Assemblée Nationale au Sénat pour une deuxième lecture.

Le 4 février 2020, le Sénat a adopté le texte présenté en première lecture par l'Assemblée Nationale en le remaniant très largement.

Ce moment a été passionnant de par la qualité des échanges.

Il est à rappeler que l'Eglise a toujours été présente aux débats qui touchent, d'une façon ou d'une autre, à la personne humaine.